

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU FONDS NATIONAL DES REVENUS DES HYDROCARBURES (FNRH)

Année 2021

Juillet 2022

I. INTRODUCTION

Les ressources pétrolières constituent une richesse nationale pour laquelle l'État s'est engagé à assurer une gestion efficiente et équitable, conformément aux principes de transparence, de responsabilité et de précaution dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Ainsi, le Gouvernement Mauritanien a opté pour la mise en place d'un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) destiné à collecter l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources nationales en hydrocarbures. Ce fonds joue le rôle d'un fonds d'épargne et d'investissement pour les générations futures, tout en jouant un rôle stabilisateur de la politique budgétaire, avec des retraits plafonnés par la loi de Finances, indexés sur le déficit budgétaire et sur le poids des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les actifs non utilisés de ce fonds sont placés aux meilleures conditions de marché, suivant une gestion optimale et prudente.

La gestion du FNRH a été déléguée par le ministère des Finances à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et domicilié auprès de la Banque de France (BdF) conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2006-08 du 4/4/2006.

L'objet du présent rapport est de rendre public, en vertu de l'article 10 de la loi N° 2008-020, l'ensemble des opérations de gestion exécutées sur le compte du FNRH et les performances de gestion du fonds. Le présent rapport restitue l'ensemble des opérations de gestion en termes d'encaissements et de décaissements réalisées sur le compte, durant l'exercice 2021, tout en mettant en exergue les performances réalisées en termes de placements des avoirs du fonds sur les marchés financiers internationaux.

L'année 2021 a été marquée par un ralentissement de l'activité pétrolière en Mauritanie provoquant ainsi une baisse considérable des recettes pétrolières. Les recettes fiscales du secteur ont diminué de 25%, par rapport à l'année 2020 et les frais de formations, versées par les opérateurs, se sont également dégradés de 46 %. Aussi, la baisse des taux d'intérêts sur les marchés financiers a aussi fait chuter les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds de 62 %, en comparaison à l'année précédente. Les pénalités, infligées aux opérateurs notamment BP qui ont atteint 35,3 Millions USD, ont compensé les diminutions constatées aux niveaux des recettes pétrolières.

D'autre part, aucun retrait sur le compte, pour les financements budgétaires, n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

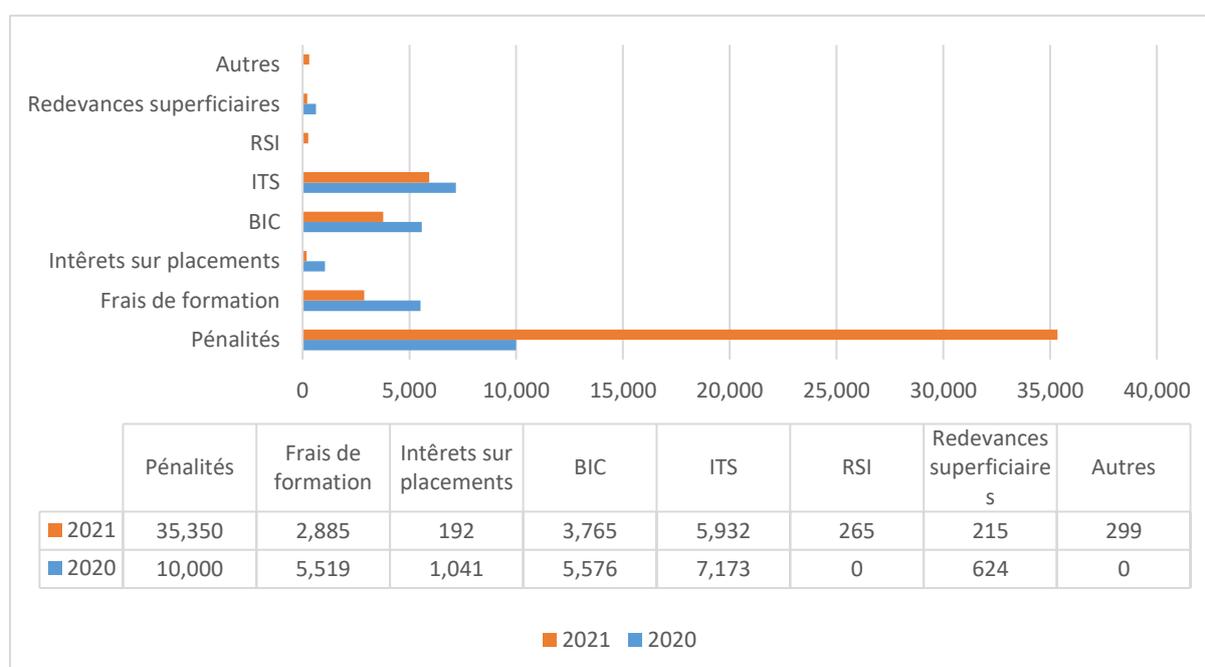
En conséquence, le solde du FNRH a connu une augmentation de 48,82 Millions USD, en passant de 86,22 Millions USD à 135 Millions USD soit une évolution de **56,6%** par rapport à l'exercice 2020.

II. Encaissements réalisés sur le FNRH

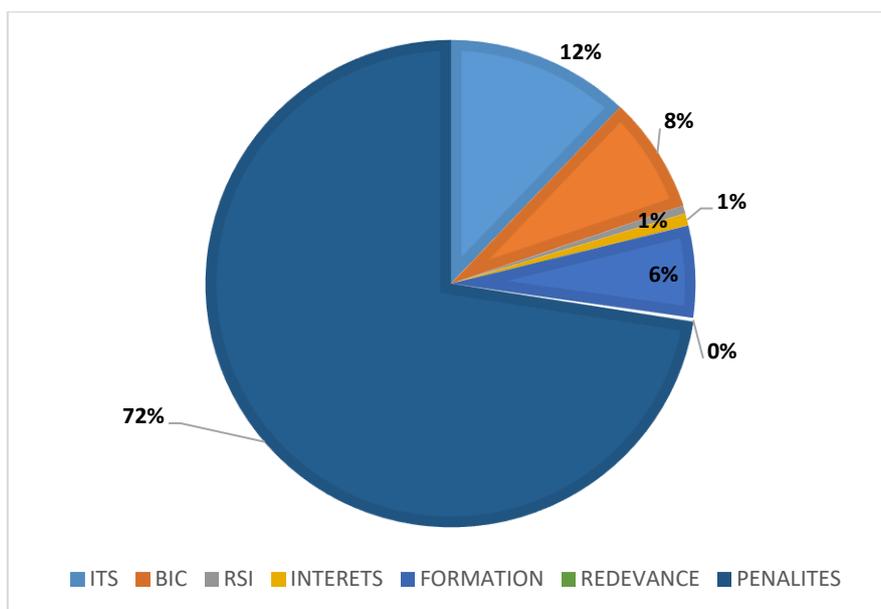
Au titre de l'exercice 2021. Les encaissements sur le compte FNRH ont été de **48 902 603,96 USD**. Les encaissements réalisés sur le compte FNRH correspondent aux redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, aux appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures ainsi que les intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales.

Malgré la dégradation du niveau des recettes pétrolières fiscales, des frais de formation ainsi que les intérêts perçus sur les placements des avoirs du fonds, les **encaissements** ont enregistré en 2021 **une augmentation de 18 968 842,29 USD** par rapport à l'année 2020, soit une **hausse de 63%**. Cette augmentation s'explique principalement par la variation considérable des versements de pénalités (2019 - 2020) appliquées sur certaines sociétés pétrolières pour un montant total de 35,350 Millions USD.

Encaissements réalisés en 2021 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2021 par nature



1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC, ITS et RSI) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, au titre de l'année 2021, se sont situées à hauteur de **10 088 465,18 USD**.

Par rapport à l'année 2020, les recettes pétrolières fiscales ont enregistré une baisse de 24,5%, soit un montant de **3 285 265,82 USD**.

2. Appuis à la formation

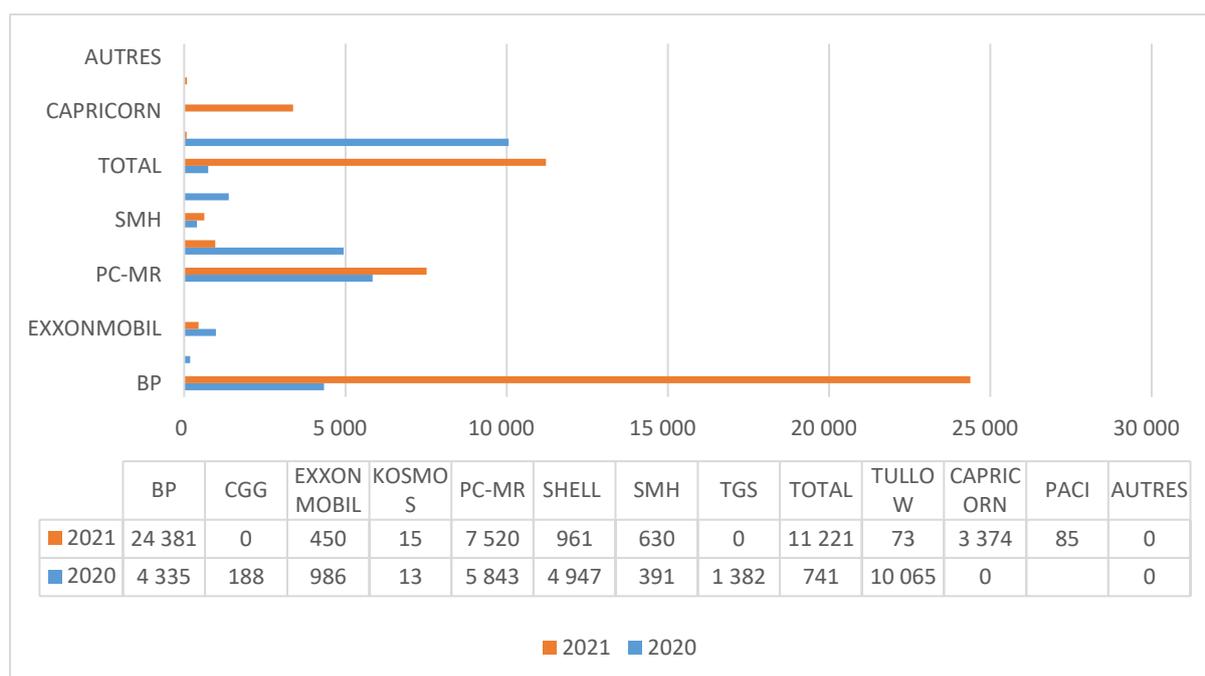
Le secteur des hydrocarbures, au titre de l'exercice 2021, a bénéficié d'un montant **2 973 705 USD** au titre d'appuis à la formation et de la promotion du secteur. Comparés à l'année 2020, les frais de formation ont enregistré une diminution d'un montant de **2 579 637,81 USD**, soit une régression de 46%.

3. Pénalités

En 2021, suite aux violations des engagements contractuels et le non-respect des dispositions des contrats d'exploitation, les pénalités infligées aux opérateurs pétroliers ont atteint un montant de **35 349 995 USD** reparti comme suit:

- BP : 22 349 995 USD
- Total : 10 000 000 USD
- CAPRICORN : 3 000 000 USD

Encaissements réalisés en 2021 par entité versante (en milliers USD)

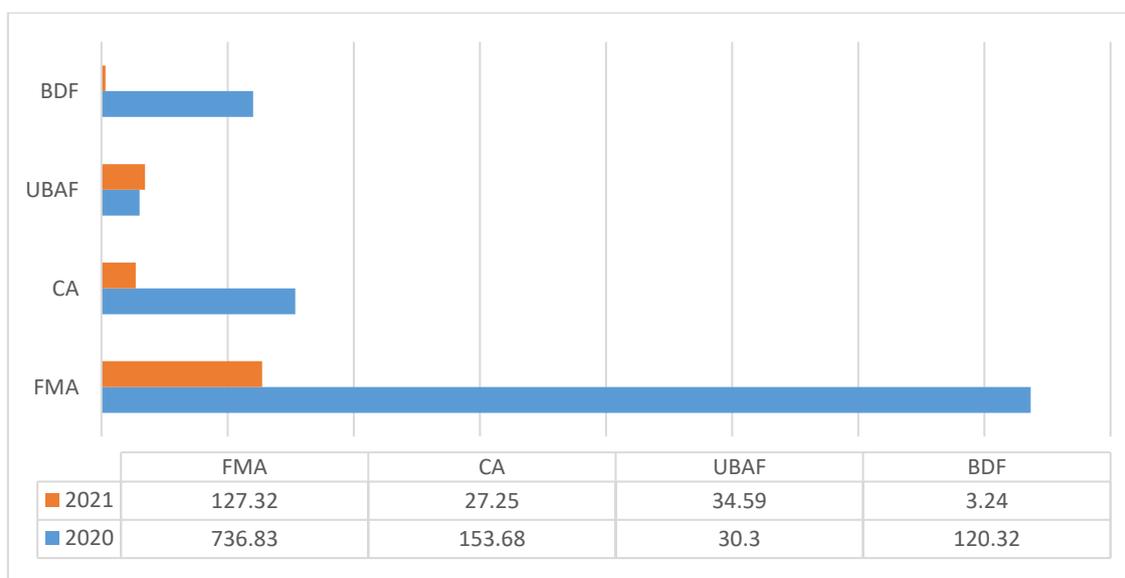


4. Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôts à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2021, ont atteint un montant de **192 398,32 USD**.

Par rapport aux montants réalisés en 2020, les intérêts perçus sur les placements des avoirs du fonds en 2020 se sont dégradés de **886 690,62 USD**, soit une diminution 82%. Cela s'explique par la chute des taux d'intérêts sur les marchés internationaux, suite à la crise économique provoquée par la pandémie du COVID-19.

Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (en milliers USD)



III. Décaissements exécutés sur le FNRH

Au titre de l'exercice 2021, **aucun retrait n'a été effectué** sur le FNRH contrairement à l'année dernière (2020) où le fonds a contribué, conformément aux autorisations de la loi de finances 2020, à hauteur de 27 000 000 USD au financement du déficit budgétaire de l'Etat.

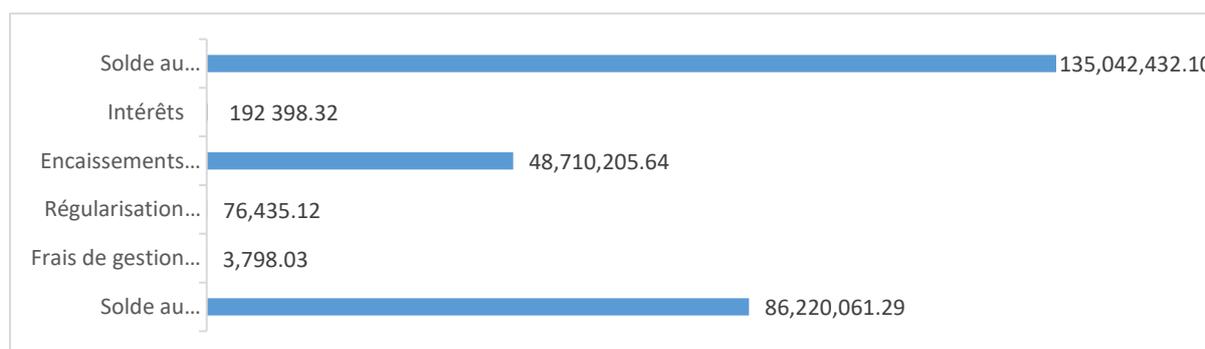
Par ailleurs, au titre de l'exercice 2021, le compte du FNRH a été **débité** à hauteur de **80 233,15 USD**. Ces débits correspondent à :

- Un montant de **3 798,03 USD** relatif aux frais de gestion du compte et aux intérêts négatifs retenus par la Banque de France ;
- Un montant de **76 435,12 USD** correspondant à des opérations de **régularisation d'écritures comptables erronées** passées sur le compte.

IV. Évolution du solde du compte FNRH :

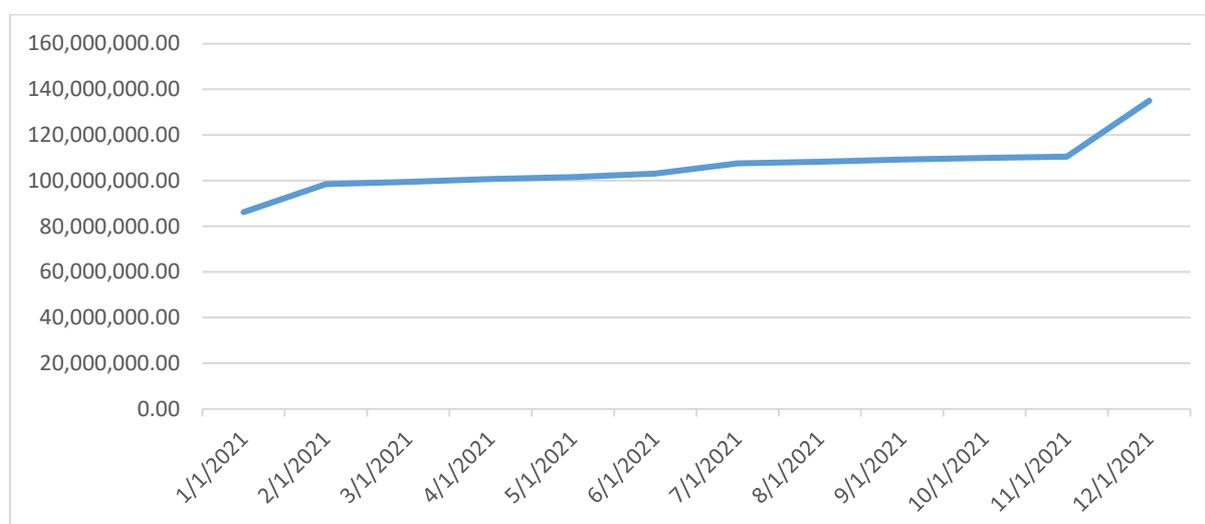
En tenant compte du solde du FNRH au 31/12/2020, des encaissements et des décaissements effectués au cours de l'année 2021, le FNRH au 31/12/2021 présente un solde de **135 042 432,10 USD**.

Solde du FNRH



Tous comme l'année 2020, qui a été marqué par une augmentation du solde du compte (3 Millions USD), les avoirs du FNRH ont enregistré une augmentation d'un montant de 48 822 370,81USD, soit 57 % du solde constaté au 1 Janvier 2020.

Évolution du solde du FNRH en 2021



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

Le benchmark ¹choisi pour mesurer la performance du FNRH est le Merrill Lynch 3 mois USD (même indice appliqué au portefeuille de dépôt de la BCM). Au cours de l'exercice 2021, la performance du FNRH était globalement positive comparée au benchmark ML 3 mois USD.

¹ L'indice de référence est un indice qui reflète la performance du marché de façon à ce que le gouvernement et les organismes de supervision puissent mesurer la performance des gestionnaires de placements par rapport à la moyenne du marché sur lequel elle investit. Un indice de référence (benchmark en anglais) est un indicateur permettant d'évaluer la performance d'un marché financier.

FNRH VS Benchmark ML 3 Mois

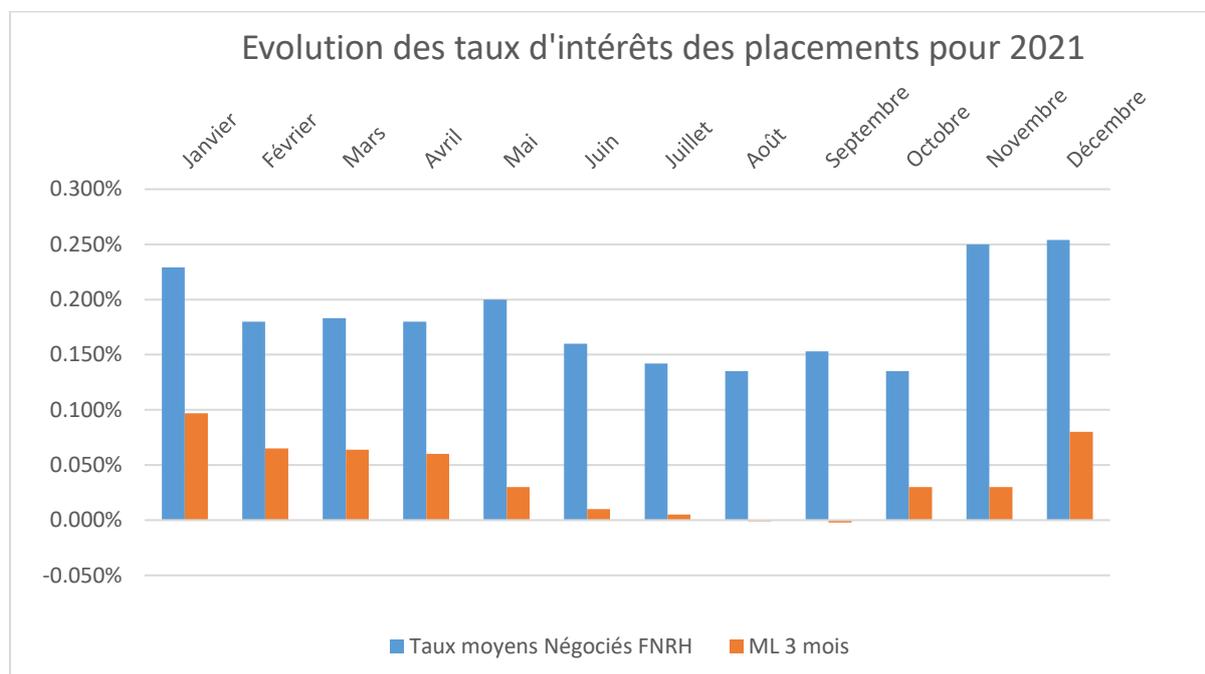


Mois	Taux moyens Négociés FNRH	ML 3 mois	Ecart (TMN – ML)
Janvier	0.229%	0.097%	0.132%
Février	0.180%	0.065%	0.115%
Mars	0.183%	0.064%	0.119%
Avril	0.180%	0.060%	0.120%
Mai	0.200%	0.030%	0.170%
Juin	0.160%	0.010%	0.150%
Juillet	0.142%	0.005%	0.135%
Août	0.135%	-0.001%	0.136%
Septembre	0.153%	-0.002%	0.155%
Octobre	0.135%	0.030%	0.105%
Novembre	0.250%	0.030%	0.220%
Décembre	0.254%	0.080%	0.174%
Moyenne Annuelle	0.183%	0.039%	0.144%

L'effet de la crise économique s'est fait sentir autant sur le benchmark ML 3 mois que sur les taux moyens négociés pour les placements des avoirs du FNRH, particulièrement à partir du mois de février.

En effet, tous au long de l'année la performance a été relativement bonne avec de légères dégradations où les taux ont atteint 0,135% au mois

d'Aout. Le benchmark ML 3 mois a montré une baisse continue des taux d'intérêts perçus pour les placements, avec une légère augmentation durant le troisième trimestre. Comparé au taux du benchmark ML 3 mois, la stratégie de placement du FNRH a montré une bonne performance avec de légères dégradations des taux d'intérêts en début d'année, qui s'est améliorée à partir du mois de novembre. Sur toute l'année la performance a été meilleure pour les placements du FNRH que pour le taux de référence du benchmark avec un écart moyen de **+0.144%**.



VI. Conclusion

Globalement, la gestion du compte FNRH au cours de l'année 2021 a montré une amélioration du solde de 57% par rapport au solde en début d'année. Aucun retrait n'a été enregistré au cours de l'exercice 2021.

Les encaissements ont été de **48.82 Millions USD**, dont 0.192 Millions d'intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds. Les frais de gestion de tenue du compte enregistrés en 2021, ont été de **3 798,03 USD** correspondant aux frais retenus par la BDF, le solde du FNRH au 31/12/2021 est de **135,04 Millions USD**.

Malgré le contexte mondial difficile marqué par la chute des taux d'intérêts pour les placements, la performance des placements du fonds a été globalement satisfaisante avec des intérêts moyens perçus au cours de 2021 supérieur au benchmark utilisé de **0.144%**. **Sur l'année 2021, ces placements ont généré 0.192 Millions USD.**

.